



APPEL À CONTRIBUTION 2024

REVUE MÉDECINE ET PHILOSOPHIE

Centralité et transversalité nouvelles du concept de santé

Le concept de santé a pris une importance croissante depuis quelques années, bien au-delà des enjeux prioritairement épistémologiques qu'y voyait, en France, l'héritage reconnu décisif de la pensée de Georges Canguilhem. Or, cette importance nouvelle du concept de santé n'est pas seulement due à la conjugaison de la très concrète crise sanitaire que nous avons traversée et du développement, depuis plus d'une décennie, de questionnements théoriques dans des domaines comme la philosophie de la santé, la bioéthique ou la pensée du *care*. L'importance accrue du concept de santé tient plus fondamentalement, d'une part au développement du mouvement One Health dès avant la crise sanitaire, d'autre part à la naissance plus récente de deux démarches à caractère plus théorique et plutôt systématique, qui sont d'ailleurs fort solidaires entre elles.

La première de ces deux démarches, qui est en réalité le prolongement proprement théorique du mouvement One Health, approfondit la question de l'indissociabilité de la santé humaine, de la santé animale et de la santé environnementale. C'est là une façon spécifique d'appréhender la nécessité d'un âge écologique de la pensée, et cette spécificité consiste à faire de la problématique écologique aujourd'hui prioritaire celle qui appelle, pour se constituer à partir de racines suffisamment profondes, une prise en compte de la santé animale tout autant qu'un souci pour l'environnement en tant que condition de la santé humaine. D'aucuns exigent alors une pensée des droits mêmes de l'animal, tels qu'ils restent insuffisamment reconnus. En France, la juriste Aloïse Quesne représente exemplairement cette voie.

La seconde démarche, bien qu'elle entretienne des liens très étroits avec la première, met moins l'accent sur les domaines de la réalité (humain, animal, environnement) que sur des problématiques à unifier à partir du concept de santé : la problématique de l'économie politique, celle de l'écologie politique et celle de la philosophie du droit en tant que cœur de la philosophie politique (Jean-Hugues Barthélémy, 2018 et 2022). Le concept de santé y sert de centre normatif pour repenser le « faire droit » à partir des besoins, la philosophie du droit ainsi en cours de réinvention y devenant le vecteur de l'unification de l'économie politique, qui n'est pas l'économie comme science, et de l'écologie politique, qui quant à elle n'a pas encore trouvé ses racines théoriques pour une reconstruction en profondeur capable d'apporter les « nouvelles Lumières » pourtant aujourd'hui requises par la gravité

de la crise multi-dimensionnelle dont la catastrophe écologique est le symptôme le plus monumental. Le dialogue avec des philosophes comme Bernard Stiegler ou Corine Pelluchon est central dans cette perspective.

En définitive, ce sont les potentielles *centralité et transversalité nouvelles* du concept de santé que ces deux démarches invitent à penser, et c'est pourquoi nous voudrions réunir, dans ce numéro particulier de la revue *Médecine et philosophie*, des textes ayant pour ambition de contribuer à la mise en évidence de ces centralité et transversalité.

Cet appel à contributions accueillera, pour ce faire, aussi bien des propositions touchant au classique questionnement épistémologique sur le concept de santé que des projets de textes relatifs soit aux différents domaines de réalité mentionnés (santé humaine, santé animale, santé environnementale), dans leur articulation possible, soit aux différentes problématiques aujourd'hui unifiables à partir de ce même concept (économie politique, écologie politique, philosophie du droit). Bien sûr, le questionnement épistémologique classique sur le concept de santé pourra lui-même être mis en relation avec tel ou tel autre des questionnements évoqués, l'essentiel étant que soit interrogée la capacité du concept de santé à devenir le vecteur d'un apport théorique nouveau et pertinent pour les enjeux absolument décisifs qui définissent notre époque.

Calendrier de l'appel :

- 15 juin 2023 : date limite pour l'envoi des abstracts-projets de contribution
- 30 juin 2023 : réponse aux auteurs des projets et début de la période de rédaction
- 30 avril 2024 : remise des versions finales des articles dont les projets ont été retenus

Les abstracts pour les projets de contribution devront comporter entre 1 500 et 2 000 caractères.

Merci de les envoyer à l'adresse électronique suivante : jh.barthelemy@gmail.com